

Confirmation d'un exercice 2023-2024 de transition

Des ambitions plus affirmées pour 2024-2025

L'exercice 2023-2024 clôturé au 30 juin 2024 a été comme annoncé un véritable exercice de transition sous l'égide de la nouvelle Direction Générale mise en place fin 2023. Il a été consacré à la réorganisation opérationnelle et financière de la société, à la revue drastique du carnet de commandes qui a conduit à l'annulation d'un nombre significatif de projets peu rentables et au développement de nouvelles offres, dont des prestations de services récurrentes qui seront commercialisées en 2024-2025.

Les comptes 2023-2024, qui seront publiés le 10 octobre 2024, afficheront logiquement une perte nette significative comme précédemment communiqué, reflet de l'impact comptable des annulations de projets et d'une structure de coûts trop importante notamment au premier semestre. Le Groupe dispose cependant toujours d'une situation financière saine avec une trésorerie disponible au 30 juin 2024 de 5,50 M€, supérieure à la dette financière brute de 3,05 M€.

Le Groupe démarre ainsi l'exercice 2024-2025 en étant totalement réorganisé opérationnellement et commercialement avec l'ambition de récolter rapidement les fruits des actions menées au cours des derniers mois malgré un climat économique toujours morose.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2023-2024 :

PRISE DE COMMANDES DE 4,0 M€ EN 2023-2024 DONT 0,6 M€ DE REVALORISATION

Malgré un marché atone, le Groupe a poursuivi son développement commercial et a enregistré 9 nouvelles commandes de projets de méthanisation à la ferme en cogénération, dont 3 au premier semestre et 6 au second semestre. Le montant de ces nouveaux contrats atteint 3,4 M€ et des contrats actifs signés lors des exercices précédents ont été revalorisés à hauteur de 0,4 M€

Sur la grande méthanisation, le Groupe a été retenu pour une prestation d'ingénierie en amont d'un futur projet dans le Sud-Ouest de la France, dont la taille est aujourd'hui évaluée à environ 5 M€. Par ailleurs, le projet dans l'Ouest de la France dont l'installation va démarrer en 2024-2025 a été réévalué à 3,0 M€ (+0,2 M€).

Au final, la prise de commandes 2023-2024 ressort à 4,0 M€

9 UNITES MISES EN SERVICE

L'activité opérationnelle a été soutenue avec la mise en service d'une unité de grande méthanisation (au 1^{er} semestre) et de 8 unités de méthanisation à la ferme, (3 au premier semestre et 5 au second semestre).

REVUE DE L'ENSEMBLE DES CONTRATS FIGURANT DANS LE CARNET DE COMMANDES

Comme déjà communiqué, le Groupe a procédé à une revue drastique de l'ensemble des projets et des coûts associés, initiée par la nouvelle Direction Générale, devenus non viables économiquement pour les donneurs d'ordre et Agripower en raison de la dégradation générale de l'environnement (inflation sur les coûts matières et de production, hausse des taux).

Au 4^{ème} trimestre, le Groupe a acté l'annulation de 16 projets supplémentaires peu rentables dont la quasi-totalité des projets Agripower Partner encore à lancer (10 sur 11), devenus trop risqués dans le contexte inflationniste et dans lesquels le Groupe devait investir en capital ce qui aurait pesé à terme sur la trésorerie.

Le Groupe a donc **annulé sur cet exercice 68 projets de méthanisation à la ferme (dont 11 au 1^{er} semestre 2023-2024, 41 sur le 3^{ème} trimestre 2023-2024 et donc 16 au 4^{ème} trimestre)** qui contribuaient pour 16,8 M€ au carnet de commande du début d'exercice.

Au total, le carnet de commandes au 30 juin 2024 se situe autour de 13,5 M€, composé de 42 projets, répartis entre 15 unités de méthanisation en cours d'installation (14 à la ferme et 1 grande méthanisation) et 27 unités en phase d'étude/ingénierie.

Pour rappel, le carnet de commandes n'intègre pas les revenus récurrents issus des services associés qui devraient contribuer pour environ **1,6 M€ au chiffre d'affaires 2023-2024.**

Les annulations ont aussi comme conséquence de réduire le chiffre d'affaires économique 2023-2024, en raison de l'annulation ou de l'ajustement à la baisse du chiffre d'affaires reconnu à l'avancement lors des exercices antérieurs comme cela avait déjà été le cas au premier semestre.

REORGANISATION OPERATIONNELLE FINALISEE POUR PLUS D'EFFICIENCE ET UN MEILLEUR CONTROLE DES COUTS ET DE LA CONSOMMATION DE TRESORERIE

Le Groupe a finalisé au second semestre sa réorganisation opérationnelle avec une effectif au 30 juin 2024 de 20 personnes (à comparer à 28 personnes il y a un an), abaissant son point d'équilibre opérationnel.

Le groupe a notamment rationalisé ses équipes commerciales pour tenir compte de la dynamique actuelle du marché tout en renforçant fortement ses équipes supports et maintenance, en lien avec la volonté stratégique d'accélérer la livraison des projets et de développer des prestations récurrentes.

Le Groupe a terminé également le déploiement de son logiciel ERP et dispose désormais d'un meilleur suivi des projets. La « supply chain » sur ses offres de méthanisation à la ferme et de grande méthanisation a été sécurisée et optimisée en limitant désormais le besoin en fonds de roulement.

Le Groupe reste ainsi focalisé sur la gestion de sa trésorerie dans cette phase de réorganisation et a terminé l'exercice 2024-2025 **avec une trésorerie disponible de 5,50 M€ (2,45 M€ de trésorerie nette des dettes financières brutes).**

DEVELOPPEMENT DE NOUVELLES OFFRES INNOVANTES

Agripower a renforcé son offre au cours du dernier semestre afin de répondre pleinement aux attentes des porteurs de projets, tout en augmentant ses propres revenus récurrents.

Sur les offres de méthanisation à la ferme, le Groupe propose des **solutions complètes en voie solide et en voie liquide**. Elles intègrent désormais un module technique améliorant l'efficacité de la cogénération et donc la rentabilité des projets.

Le Groupe a notamment, construit la première installation avec un digesteur en acier vitrifié, une alternative technique au tout inox, en cours de mise en service.

Agripower a décidé d'élargir le marché de la méthanisation avec une **offre innovante de méthanisation à la ferme en injection biométhane** en complément de la cogénération pour des productions à partir de 40 Nm³/heure. Cette solution, qui offre des perspectives de rentabilité attractives pour les exploitants, rencontre un grand intérêt notamment auprès des coopératives partenaires. Des premiers projets sont en cours de chiffrages.

Au niveau des prestations de services, Agripower présente depuis quelques semaines une offre premium et complète en matière de maintenance et de SAV. Elle est proposée en premier à tous les opérateurs d'installations de grande méthanisation utilisant la technologie Weltec en France, soit une vingtaine dont 8 ont été réalisées par Agripower.

PERSPECTIVES 2024-2025

Le Groupe est aujourd'hui engagé dans l'installation d'une quinzaine d'unités de méthanisation à la ferme et va démarrer début 2025 les travaux de l'unité de grande méthanisation en injection biométhane de 3,0 M€ signée en 2022. Agripower rappelle également avoir signé en janvier 2024 un marché d'ingénierie, première étape d'un nouveau projet de grande méthanisation en injection biométhane dans le Sud-Ouest, qui contribuerait au chiffre d'affaires pour plus de 5 M€ sur les 2 prochains exercices.

D'autres projets grande méthanisation sont également à l'étude alors qu'en méthanisation à la ferme la nouvelle offre en injection bio méthane est prometteuse et de premiers projets pourraient aboutir rapidement.

La filière d'injection bio méthane vient de plus d'être soutenue par la publication de deux textes au JO officiel du 6 juillet, qui précisent les conditions d'application des certificats de production de biogaz (CPB). Les fournisseurs de gaz (résidentiel et tertiaire) ont en effet l'obligation, s'ils ne peuvent produire eux-mêmes du biométhane, d'acheter des CPB auprès des producteurs. Ces revenus complémentaires permettront de rendre plus rentables les installations, facilitant ainsi leur développement.

Les premières signatures de contrat de maintenance en grande méthanisation sont par ailleurs attendues dès le premier semestre et seront contributives au chiffre d'affaires.

Dans une ambition visant l'excellence au service de ses clients, le Groupe développe sa politique de qualité au travers de la certification Qualimétha - grade 2 (équivalent à l'ISO 9001 avec spécialisation) qui devrait être obtenue début 2025.

Agripower entend ainsi commencer à récolter en 2024-2025 les fruits de l'ensemble de ses actions aussi bien sur le plan commercial que sur sa performance opérationnelle afin de s'ancrer dans une trajectoire de développement durable et rentable.

Prochain communiqué :
Résultats annuels 2023-2024 – 10 octobre 2024

Retrouvez toute l'information sur le site www.agripower-france.com

À PROPOS D'AGRIPOWER

Créé en 2012, Agripower est un intégrateur de solutions de méthanisation, notamment en milieu agricole, qui accompagne ses clients dans la conception, la réalisation d'unités de méthanisation ainsi que la maintenance et le service après-vente de ces sites.

Acteur de la transition énergétique inclusive, Agripower développe des unités de méthanisation, procédé permettant de transformer des matières intrants organiques (déchets) en biogaz. Agripower se positionne sur deux segments de la méthanisation : d'une part les solutions de méthanisation collective, à destination des collectivités, des groupes d'agriculteurs ou de l'industrie (agroalimentaire), et d'autre part les produits de méthanisation individuelle pour les exploitations agricoles de tailles intermédiaires. Avec 97 unités individuelles ou collectives, installées et fonctionnelles au 30 juin 2024 Agripower est l'un des leaders français sur ses marchés.

En 2022-2023, Agripower a réalisé un chiffre d'affaires de 6,0 millions d'euros.

RELATIONS INVESTISSEURS

ACTUS finance & communication
Guillaume Le Floch
agripower@actus.fr
Tél. 01 53 67 36 70

RELATIONS PRESSE

ACTUS finance & communication
Fatou-Kiné N'Diaye
fndiaye@actus.fr
Tél. 01 53 67 36 34